

COMMUNE D'AIRVAULT
**RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE DE LA SALLE DU GARAGE
DU VIEUX RELAIS EN SALLE MULTICULTURELLE
AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE**



POUVOIR ADJUDICATEUR :

COMMUNE D'AIRVAULT

1 rue Constant Balquet

79600 AIRVAULT

Tél. 05 49 64 70 13 – Courriel : mairie@airvault.fr

Personne représentant le pouvoir adjudicateur : Monsieur Le Maire

PROFIL ACHETEUR :

<https://www.marches-securises.fr>

MAITRE D'ŒUVRE :

Atelier d'architecture R & C – 13-14 place de la Libération – Argenton-les-Vallées – 79150 Argentonnay

Tél. 05 49 72 93 12 – courriel archi.rc@orange.fr

PROCEDURE : Procédure adaptée (articles L2123-1, R2123-1, R2131-12 du Nouveau Code de la Commande Publique)

OBJET DU MARCHÉ : Réhabilitation énergétique de la salle du garage du Vieux Relais en salle multiculturelle à Airvault (79)

En application des dispositions du Nouveau Code de la Commande Publique, l'exécution du marché comporte une clause sociale d'insertion et de promotion de l'emploi obligatoire.

CONSISTANCE DES LOTS :

12 LOTS :

Lot 1 : DÉSAMANTAGE

Lot 2 : AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Lot 3 : DÉMOLITION – GROS ŒUVRE

Lot 4 : CHARPENTE BOIS

Lot 5 : COUVERTURE - ZINGUERIE

Lot 6 : MENUISERIE EXTÉRIEURE – MENUISERIE INTÉRIEURE

Lot 7 : TRIBUNE

Lot 8 : CLOISONS SÈCHES – FAUX PLAFOND – CARRELAGE - FAÏENCE

Lot 9 : PEINTURE – REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE

Lot 10 : PLOMBERIE – CHAUFFAGE - VENTILATION

Lot 11 : ELECTRICITE – EQUIPEMENTS SCENIQUES

Lot 12 : MONTE-CHARGE

VARIANTES :

Les variantes ne sont pas autorisées.

DURÉE DU MARCHÉ – DÉBUT ET FIN DES TRAVAUX :

10 mois (y compris période de préparation et congés) à compter de la date de l'ordre de service de démarrage des travaux (date prévisionnelle de la période de préparation : 24 octobre 2025).

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les conditions de participation et les modalités de leur vérification sont précisées dans le règlement de consultation. En application des dispositions du Nouveau Code de la Commande Publique, l'exécution du marché comporte une clause sociale d'insertion et de promotion de l'emploi obligatoire.

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Les critères suivants seront utilisés pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse :

- Valeur technique jugée sur le contenu du mémoire technique remis par le candidat : 60%
- Prix des prestations : 40%

Le Maire ou un prestataire, déléataire de cette mission dans le cadre de son marché, pourra opérer une négociation avec les candidats afin de sélectionner l'offre économiquement la plus favorable.

CONDITIONS DE DÉLAIS ET DÉPÔT :

Date limite de réception des offres : **VENDREDI 19 SEPTEMBRE 2025 À 12 HEURES**

Dépôt dématérialisé : voir conditions au Règlement de consultation

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Les entreprises peuvent télécharger gratuitement le dossier de consultation sur le site :

www.pro-marchespublics.com

Identifiant : <https://www.marches-securises.fr>

INSTANCES CHARGÉES DES PROCÉDURES DE RECOURS ET AUPRÈS DE LAQUELLE DES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE OBTENUS CONCERNANT L'INTRODUCTION DES RECOURS :

Tribunal administratif de Poitiers – 15 rue de Blossac – Hôtel Gilbert – BP 541 – 86020 Poitiers Cedex – courriel greffe.ta-poitiers@juradm.fr - Tél. 05 49 60 79 19

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : 1^{er} AOUT 2025